Votre livret d'accueil



Bienvenue
chez IDF Habitat - Coopimmo !

Guide destiné :
au personnel d'IDF Habitat - Coopimmo

Date :
Février 2023

Sommaire
en un clin d'oeil

PAGE 5

Notre groupe en quelques mots...

Missions, valeurs, engagements, organisation, politique, qualité de service, etc.

PAGE 22

Infos RH...

Horaires, badgeage, absences, télétravail, etc.

PAGE 33

Astuces, conseils...

Documents utiles, intranet, procédures, etc.







Bienvenue
chez IDF Habitat - Coopimmo



Delphine Valentin
Directrice générale d'IDF Habitat



Manuel Laforest
Directeur général de Coopimmo

Vous nous rejoignez aujourd'hui. BIENVENUE !

Vous venez de rejoindre le groupe IDF Habitat. Bienvenue au sein de nos coopératives.

Le but de ce livret d'accueil est de vous donner quelques informations essentielles (organisation, fonctionnement, etc) pour mieux nous connaître et vous repérer au sein du groupe. N'hésitez pas à vous adresser à votre manager pour en savoir plus.

Nous rejoindre, c'est adopter nos valeurs coopératives issues de l'économie sociale et solidaire. C'est s'inscrire au sein d'un groupe responsable au service de l'intéret général, mais également partager l'exigence au service des résidents et des accédants. C'est enfin participer activement au développement d'un logement de qualité pour tous. C'est partager les valeurs très fortes d'un groupe responsable, engagé pour le logement social, attaché au service de l'intérêt général.

Nos valeurs phares :



Nous vous souhaitons une bonne intégration parmi nous.

Mes notes, mes questions...

Notre groupe
en quelques mots : missions, organisation...

// IDF Habitat est un groupe composé de deux coopératives, IDF Habitat et Coopimmo, dont l'ambition est de garantir un logement de qualité pour tous. Toutes deux développent des programmes neufs de qualité, en locatif social et en accession sociale à la propriété, à prix abordable. //



Notre groupe
Nos coopératives...

IDF Habitat et Coopimmo partagent des valeurs et une histoire communes. Engagées pour garantir un logement de qualité pour tous en Ile de France, ce sont deux coopératives indépendantes, mais, qui travaillent en étroite coopération en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire de chacune. Elles sont liées par ailleurs par une UES (Unité Economique Sociale) pour la gestion des relations sociales (dialogue social, accords collectifs...)

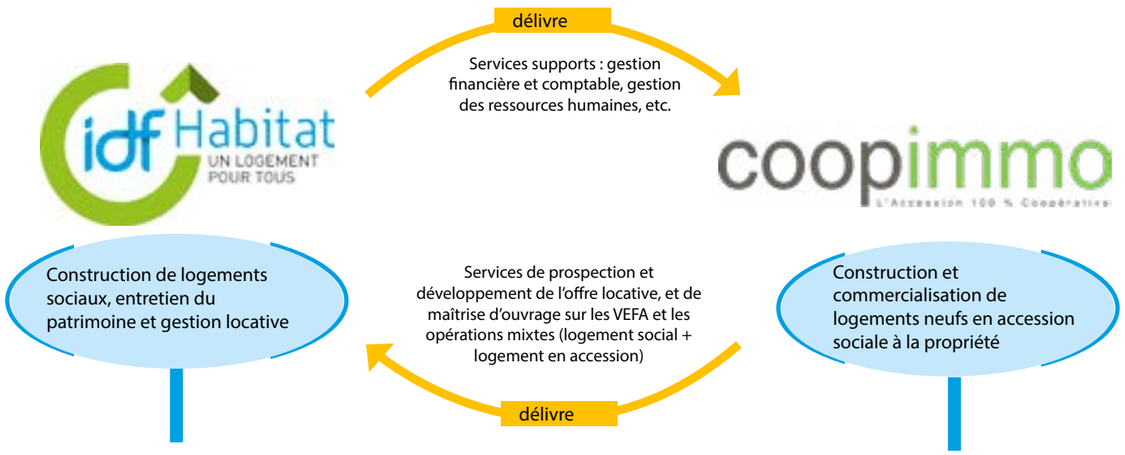

IDF Habitat est née en 2002 de la fusion d'anciennes coopératives, elles-mêmes fondées en 1953 sous l'impulsion des villes de Champigny-sur-Marne (La Campinoise d'habitation) et d'Ivry-sur-Seine (Les Malicots), pour résorber la crise du logement d'après la seconde guerre mondiale et améliorer les conditions sanitaires des habitants.

En 2018, IDF Habitat a choisi de revenir à son statut initial de coopérative, et est ainsi passée de société anonyme (SA) Hlm à société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Hlm. Ce statut lui permet de développer son engagement au service du logement social et des habitants, d'impliquer davantage les collectivités, les résidents ainsi que ses salariés et de rester un outil privilégié des collectivités.

Aujourd'hui, notre coopérative se positionne comme un acteur majeur du logement social dans le Val de Marne (94).

1995
Naissance de Coopimmo

2002
Naissance d'IDF Habitat

2018
Nouvelle transformation d'IDF Habitat en SCIC

2021
Transformation de Coopimmo en SCIC

Implantée dans 4 départements d'Ile de France :
Val de Marne (94)
Haut de Seine (92)
Seine Saint Denis (93)
Essone (91)

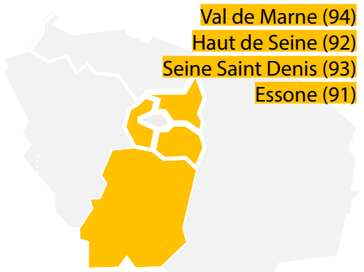

Coopimmo est née en 1995 suite à la transformation de la coopérative Hlm « Champigny Résidence » en SCP Hlm (société coopérative de Production) avec pour vocation principale de construire des logements en accession sociale à la propriété pour les familles à revenus modestes

En 2005, elle a relancé son activité grâce à une recapitalisation par IDF Habitat. Champigny Résidences devient alors la SCP Coopimmo. Tout comme IDF Habitat, Coopimmo s'est transformée en 2021 en SCIC Hlm.

Acteur engagé, la coopérative propose aujourd'hui diverses formules d'accession sociale à la propriété : la location-accession (PSLA : prêt social location-accession), l'achat direct en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), l'habitat participatif, et le Bail réel solidaire (BRS). L'objectif est de favoriser le parcours résidentiel des locataires Hlm et des ménages à revenus modestes vers l'accession sécurisée.

Notre organigramme

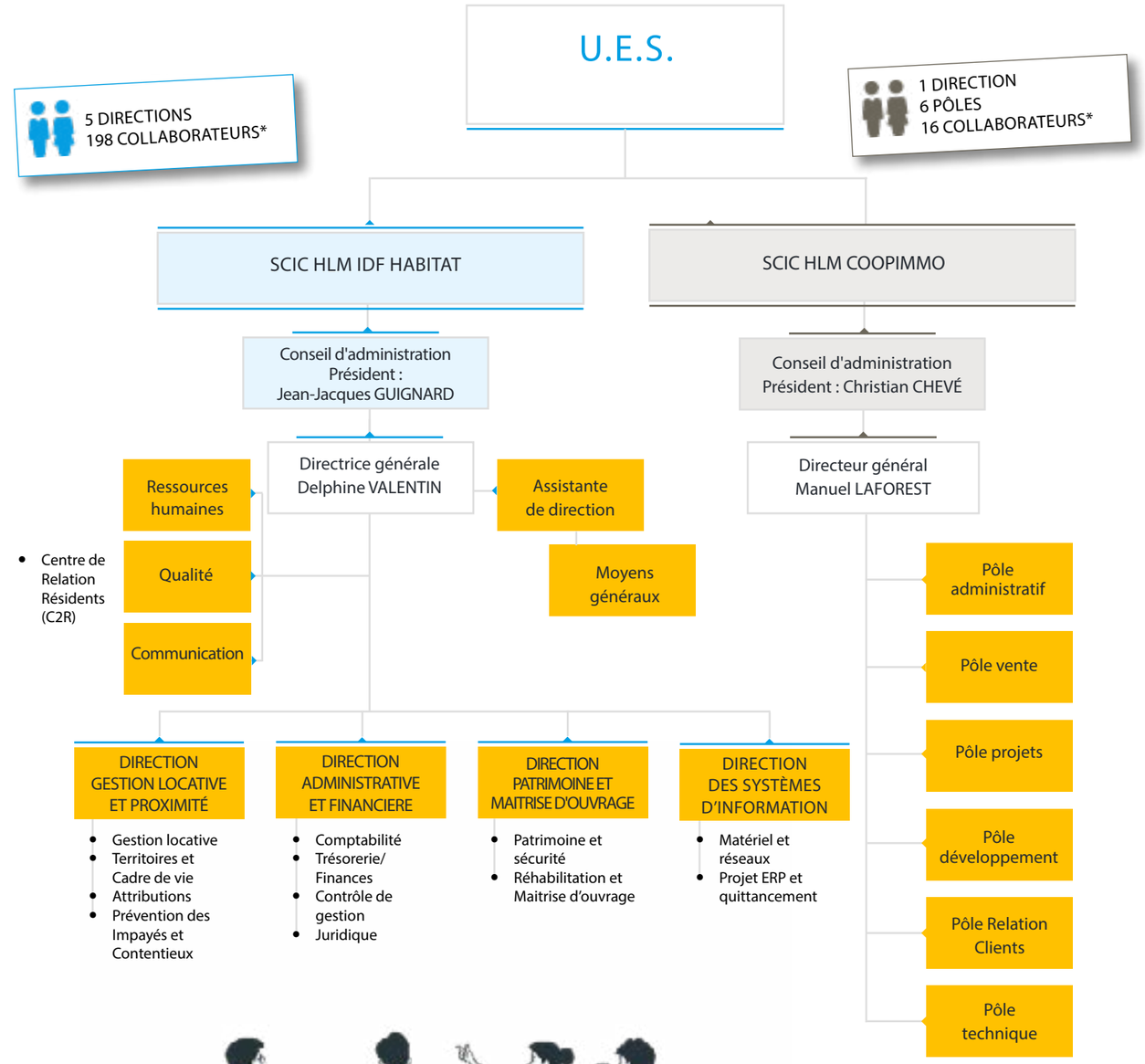



À LA DATE DU 01.02.2023

IDF Habitat, membre fondateur d'une SAC, Cap Habitat, suite à la loi ELAN

En 2021, IDF Habitat s'est associée avec d'autres organismes partageant les mêmes valeurs et une même ambition pour le logement social pour constituer une Société Anonyme de Coordination, nommée CAP Habitat. Elle est constituée de Gennevilliers Habitat, Coop Ivry Habitat, Nanterre Coop Habitat, Malakoff Habitat et Colombes Habitat. Chaque organisme garde son indépendance, ses statuts, sa gouvernance et la gestion de son propre patrimoine.

Ce groupement permet de mobiliser les ressources et compétences nécessaires pour répondre aux besoins de logements en Ile de France. CAP Habitat représente plus de 50 000 logements en Ile de France et environ 900 salariés. Elle ambitionne d'être un acteur majeur de l'habitat social francilien, et surtout de pouvoir défendre avec encore plus de poids le modèle historique du logement social, à la fois humaniste et solidaire.

6
acteurs du logement social

CAP HABITAT
Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France

+ de 50 000
logements sociaux en Ile de France

près de 900
salariés

Elaborer une stratégie patrimoniale

Définir la politique technique des associés

Développer une stratégie de communication

Mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour la réalisation des missions : ressources financières, cotisations, etc.

Garantir la soutenabilité financière de la SAC

Assurer le contrôle de gestion de ses membres

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, *c'est quoi ?*



Société

Inscrite au registre du commerce et des sociétés et régie par le code du commerce

Coopérative

Outil des collectivités de par son statut, elle réunit dans son sociétariat des salariés, utilisateurs, collectivités et partenaires.

d'Intérêt Collectif

La coopérative est investie d'une mission d'intérêt général. Les coopérateurs se rassemblent autour d'un projet commun au service de l'intérêt collectif

Les coopérateurs sont des personnes physiques ou morales venues de divers horizons et qui souhaitent participer au projet des coopératives, comme aux décisions stratégiques. Ils disposent d'un droit de vote égal lors des assemblées générales sur des questions liées au budget, à la gestion locative, aux projets de réhabilitation ou de construction, etc. Ils prennent ainsi part à l'évolution de la coopérative et soutiennent un projet commun qui a du sens : le logement social.

Principe coopératif :
1 coopérateur = 1 voix

Nos valeurs
Nos engagements...

Rejoindre IDF Habitat-Coopimmo, c'est rejoindre un groupe engagé et investi pour garantir un logement de qualité pour tous au sein d'un modèle à la fois humaniste et solidaire. C'est se mobiliser au quotidien pour améliorer la qualité du service rendu aux locataires comme aux accédants, pour les accompagner et pour développer une offre de logements de qualité aussi bien en locatif social qu'en accession sociale à la propriété. C'est travailler ensemble au service d'une ambition commune pour faire de notre groupe un acteur majeur du logement social en Ile de France, capable de répondre aux besoins des collectivités et de leurs habitants. C'est aussi intégrer un groupe soucieux de la qualité de vie au travail de ses salariés, de leur santé et de leur sécurité. C'est enfin partager les 5 valeurs qui fondent notre ADN et notre culture d'entreprise :

Solidarité

Nous sommes solidaires. Nous nous entraidons pour atteindre ensemble nos objectifs communs. Au quotidien, nous nous soutenons dans les épreuves, nous veillons à être disponibles les uns pour les autres, nous partageons les échecs et les réussites.



Proximité

Nous nous tenons à l'écoute des réalités de terrain pour proposer au cas par cas des réponses pragmatiques et adaptées. Au quotidien, nous avons le souci de demeurer disponibles, joignables et présents aux côtés de nos interlocuteurs.

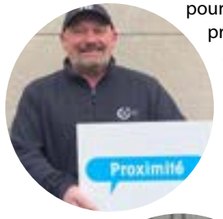

Qualité de service

Conscients de la mission d'intérêt général qui est la nôtre, nous veillons à améliorer en continu nos pratiques pour produire et gérer des logements abordables et de qualité, pour faciliter le travail de nos collègues et la vie des résidents. Nous partageons les enjeux de la qualité du service entre les équipes. Nous sommes attentifs à toutes les suggestions d'amélioration.



Coopération

Nous coopérons au quotidien. Nous travaillons ensemble dans le respect mutuel avec le souci de la transversalité, nous veillons au partage de l'information utile. Nous reconnaissons à chacun la capacité d'exprimer un avis et de faire bénéficier de ses compétences. Nous intégrons dans nos actions les contraintes et difficultés de nos interlocuteurs. Nous privilégions la participation, l'échange et la coproduction. Nous associons nos collègues, nos résidents et nos partenaires dans les décisions.





Responsabilité

Nous agissons en responsabilité. En cohérence avec notre mission de bailleur social, nous agissons avec professionnalisme et avec le souci de l'exemplarité. Nos décisions sont réfléchies, assumées à tous les niveaux, nous nous impliquons et nous portons les décisions de l'entreprise. Nous rendons compte de nos actions et tenons nos engagements.

Des valeurs oui mais *comment ?*

Notre groupe s'est doté d'une « Charte des relations professionnelles » qui repose sur nos 5 valeurs précédemment évoquées et qui précise les comportements attendus du personnel, des managers et de l'équipe de Direction dans leurs activités quotidiennes.
Accéder à LA CHARTE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES



Nos missions
Nos activités...

Gérer

Gestion locative et proximité

Gérer consiste à assurer les services nécessaires au résident tout au long de son parcours locatif : traiter la demande de logement ou de mobilité (mutation et accession à la propriété), assurer le suivi du bail de l'entrée dans les lieux à la sortie, assurer la gestion technique et administrative du logement (réclamations, charges, etc.), et assurer les suivis administratifs et techniques des bâtiments et parties communes. Le tout dans la plus grande écoute du résident et avec bienveillance.

Responsabilité
Proximité
Solidarité

650 à 700
logements sociaux attribués par an en moyenne

Construire durablement

Gestion patrimoniale et accession

Le groupe IDF Habitat-Coopimmo mène une politique volontariste de production de logements neufs en locatif et en accession. Depuis les études de faisabilité jusqu'à la livraison des programmes en passant par le montage financier, les équipes d'IDF Habitat et de Coopimmo mutualisent leurs compétences. Cette complémentarité permet aux deux coopératives de développer une offre locative et d'accession sociale variée et adaptée, alliant performance économique et qualité environnementale comme architecturale.

Coopération
Qualité de service
Responsabilité

110 à 150
logements sociaux construits en moyenne par an



Entretenir le patrimoine

Maintenance, réhabilitation…

IDF Habitat consacre une part importante de son budget pour améliorer le cadre de vie de ses locataires, répondre à leurs attentes en matière de confort et pérenniser son parc de logements. Elle s'appuie sur un Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) qui définit des objectifs majeurs parmi lesquels une gestion durable du patrimoine et l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments. IDF Habitat est ainsi engagée dans une politique active de réhabilitation thermique de son patrimoine définie au cas par cas en tenant notamment compte des attentes des résidents.

Qualité de service
Responsabilité
Coopération

100
logements en réhabilitation en moyenne par an

200
logements en accession sociale livrés en moyenne par an

Développer la qualité de service rendu aux locataires et aux accédants

Qualité de service

IDF Habitat...

... est engagée dans une démarche pro-active d'amélioration continue de sa qualité de service. Soucieuse du niveau de satisfaction de ses locataires, elle a reçu en décembre 2020 le label « Quali'Hlm » mis en place par l'USH (Union sociale pour l'Habitat). Cette volonté se traduit également par des enquêtes de satisfaction régulières, des contrôles renforcés des prestations réalisées par les entreprises, une évolution constante des procédures et une attention portée sur le choix de ses prestataires.

Coopimmo...

est également extrêmement attentive à la satisfaction de ses accédants et est également engagée dans une démarche d'amélioration de sa qualité de service, avec notamment le renforcement de ses procédures internes, la consolidation de son organisation et un niveau d'exigence vis à vis des entreprises, maitre d'oeuvre, etc élevé. La coopérative travaille d'ailleurs à la mise en place d'une Charte d'engagement qualité. Sa démarche se concrétise aussi par une écoute attentive des accédants via une enquête de satisfaction annuelle.

Qualité de service
Responsabilité
Coopération

quali'hlm
La qualité de service en actions et en preuves

2020
IDF Habitat obtient le label Quali'Hlm



Favoriser le parcours résidentiel des locataires et habitants

Parcours résidentiel

IDF Habitat...

... propose pour répondre au mieux à l'évolution de ses besoins de ses locataires des logements adaptés à leur situation (revenus, handicap…), à leur famille (naissance, départ des enfants,…) et à leurs âges en facilitant les mutations au sein de son parc de logements.

Coopimmo...

... propose diverses formules d'accession à la propriété qui permettent à des ménages à revenus modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf à des prix attractifs. Coopimmo garantit une accession sécurisée.

Solidarité
Proximité
Responsabilité

A l'écoute...
grâce aux enquêtes de satisfaction :
- Enquête de satisfaction annuelle et triennale
- Enquête de satisfaction sur les nouveaux entrants

Sécuriser les parcours
Accompagner les familles fragilisées

Politique sociale

Le seul objectif d'IDF Habitat est non seulement d'accompagner et de maintenir dans les lieux les familles mais également de répondre aux besoins des plus fragiles. Notre coopérative développe une politique sociale mise en œuvre par les équipes de la gestion locative et du pôle social, grâce à un suivi rapproché en amont. En complément, IDF Habitat a mis en place des process pour détecter rapidement les impayés, chercher avec les familles les solutions les plus adaptées à leur situation, et activer les mesures d'accompagnements spécifiques de l'Etat, de la région, des départements et des villes.

Solidarité
Proximité
Responsabilité

Etre à l'écoute des locataires et des accédants L'accompagnement

L'échange et le dialogue avec les locataires et les accédants sont au cœur des préoccupations d'IDF Habitat et de Coopimmo.

IDF Habitat...

... consulte régulièrement les locataires au travers des conseils de concertation locative (Plan d'entretien, stratégie Qualité de service, enquêtes de satisfaction locataires etc.), des réunions avec les amicales de locataires. Des réunions d'échange et de concertation sont également organisées sur les programmes de gros travaux et de réhabilitation. Notre coopérative organise également des rencontres en pied d'immeuble et des réunions en marchant.

Coopimmo...

... accompagne les accédants dans la gestion de copropriété, organise des rencontres et a développé un service dédié à la relation clientèle. Elle développe également des opérations d'accession en habitat participatif qui permettent aux habitants de concevoir, avec un architecte, leur logement.

Etre à l'écoute des besoins des collectivités Entretenir les partenariats

IDF Habitat et Coopimmo, deux coopératives d'intérêts collectifs, sont par définition au service des collectivités. Elles les accompagnent dans leur projet d'aménagement et d'habitat et mettent à leur disposition un panel large de logements en fonction de leur besoin, locatif, accession sociale sécurisée, structure pour handicap ou personnes âgées, résidence intergénérationnelle, insertion sociale etc… Le groupe propose ainsi une offre sur-mesure. Les deux sociétés développent par ailleurs des opérations mixtes répondant au besoin de mixité des quartiers recherchée par les collectivités.

Responsabilité
Coopération
Qualité de service

Défendre le logement social S'engager pour un habitat de qualité pour tous

Notre groupe considère que le logement social doit être une priorité nationale où chacun doit prendre sa part de responsabilité, en particulier l'Etat, garant de la solidarité nationale. Il propose diverses mesures pour répondre aux besoins de la population : renforcement des aides à la pierre permettant de développer la production neuve, revalorisation des aides au logement et à l'accession, refonte du financement du logement : TVA à 5,5%, augmentation des subventions des collectivités et de l'Etat, meilleure maitrise du foncier, le logement étant un bien de première nécessité...

Solidarité
Responsabilité
Proximité

Solidarité
Coopération
Proximité

150
logements en accession sociale en habitat participatif livrés en moyenne par an



Les 5 directions d'IDF Habitat

DG
4 SERVICES
24 COLLABORATEURS

Le Conseil d'administration

Président : Jean-Jacques GUIGNARD

Direction Générale (DG)

Directrice générale : Delphine VALENTIN

La Direction Générale (DG) met en œuvre les orientations du Conseil d'administration, assure le bon fonctionnement des services, la gestion des ressources humaines et des relations sociales, les relations avec les partenaires, les administrations, les élus… Elle supervise les directions et gère en direct les services :

ASSISTANTE DE DIRECTION Tiphaine CRAMETTE

Porte la parole de la direction générale.
Administration et gestion des instances (CA, AG, CCL...)
Porte le projet stratégique

- 1 responsable des moyens généraux (administration du siège et antennes)
- 1 chargée de courrier

RESSOURCES HUMAINES Sigrid CHÉRON

Recrutement, Formation professionnelle, Gestion administrative du personnel (paie, horaire, absence, etc.). Dialogue social

- 1 assistant RH
- 2 gestionnaires RH

COMMUNICATION Elodie CARRÉE

Pilotage et mise en oeuvre des actions de communication vers le public, les médias, et partenaires du groupe, et vers les locataires et salariés IDF Habitat-Coopimmo

- 1 chargée de communication

QUALITÉ Mélanie PERSON

Elaboration, pilotage et animation du projet stratégique
Optimisation des modes de travail et d'organisation.

- 1 assistante qualité

RELATION AUX RÉSIDENT Thierry VIDAL

Accueil physique, téléphonique des locataires et accédants
Traitement des demandes de 1er niveau : enregistrement des sollicitations, orales ou écrites

- 8 chargés de relation résidents
- 2 chargées d'accueil siège

Quelques acronymes :

- CRR (ou C2R) : centre de relation résidents
- PL : plainte locataire (réclamation)

La Direction Administrative et Financière (DAF)

Directeur : Jean-Christian GUILLEMETTE

DAF
4 SERVICES
17 COLLABORATEURS

La DAF assure la bonne gestion de la société, trouve les financements nécessaires et contrôle la bonne utilisation des ressources financières. Elle regroupe plusieurs services essentiels à l'activité du groupe IDF Habitat-Coopimmo. Elle assure également les missions comptables et financières de CAP Habitat. Elle travaille en étroite collaboration avec les services :



CONTRÔLE DE GESTION
Guillaume RENAUD

Analyse de l'activité d'IDF Habitat et de Coopimmo
Elaboration et suivi budgétaire
Mise en oeuvre du contrôle interne



RESPONSABLE COMPTABILITÉ

COMPTABILITÉ
Sylvie SMADJA

Gestion de la comptabilité pour IDF Habitat et CAP Habitat
Préparation des budgets
Paiement des factures
Gestion des bilans

- 1 adjoint au responsable comptable
- 1 comptable confirmé
- 7 comptables

COMPTABILITÉ ACCESSION
Katie BERROS

Gestion de la comptabilité pour Coopimmo
Préparation des budgets
Paiement des factures
Gestion des bilans

- 1 comptable accession



CADRE FINANCIER
Jean-Pierre REGNIER

Gestion des finances liées aux différentes activités du groupe
Organisation des équilibres financiers
Participation à la gestion de la trésorerie et de la dette



PÔLE JURIDIQUE
Lucie CASTERA

Rédaction et mise en oeuvre des procédures de passation de marché
Conseil et assistance sur les aspects juridiques

- 1 assistant juridique

Quelques acronymes :

- OS : ordre de service



La Direction Gestion Locative et Proximité (DGLP)

Directrice : Florence THEROND

DGLP
5 SERVICES
138 COLLABORATEURS

La DGLP conduit l'activité de gestion administrative et technique des logements mis en location. Elle comprend différents services qui travaillent en transversalité, chacune de leurs missions étant complémentaires et interdépendantes :



SERVICE GESTION LOCATIVE
Anne-Laure RANCON

Gestion des questions liées à la vie du bail pour les logements et les parkings (signatures des baux, avenants, charges locatives, impayés naissants, etc).

- 1 adjoint au responsable gestion locative
- 1 assistant gestion locataive
- 8 chargés de gestion locative



PRÉVENTION DES IMPAYÉS ET CONTENTIEUX
Yann PERO

Gestion des impayés locatifs lorsqu'aucune solution amiable n'a pu être trouvée, et accompagnement des locataires en difficulté via le pôle social

- 1 responsable contentieux locataires partis
- 5 rédacteurs juridiques
- Pôle social avec 1 coordinateur et 4 Conseillers en Economie Sociale et Familiale



SERVICE ATTRIBUTIONS
Illa MOULAHCENE

Gestion des attributions de logements et des mutations en lien avec les réservataires (villes, etc.), dans le respect de la politique d'attribution d'IDF Habitat.

- 4 chargés d'attribution



SERVICE CHARGES
Patricia BOLLÉ

Calcul, contrôle et régularisation des charges locatives

- 1 gestionnaire de charges



LES 3 TERRITOIRES

Gestion de la réclamation technique, entretien et maintenance du patrimoine et du cadre de vie

TERRITOIRE 1
Patrimoine à Champigny-sur-Marne (94)
Fabrice HACHET

- 1 adjoint au responsable Territoire
- 1 chargé de sinistre
- 4 assistants techniques
- 6 responsables de site
  - 26 gardiens
  - 1 employé d'immeuble
  - 3 gardiens superviseurs

TERRITOIRE 2
Patrimoine hors Champigny-sur-Marne (94) et Bagneux (92) et Vitry (94)
Florence BEZELY

- 3 assistants techniques
- 5 responsables de site
  - 17 Gardiens
  - 1 employé d'immeuble
  - 2 gardiens superviseurs

TERRITOIRE 3
Patrimoine à Bagneux, Plessis Robinson (92), Vitry (94)
Haymen TOUHAMI

- 1 assistant d'agence
- 1 assistant technique
- 4 responsables de site
  - 22 gardiens
  - 1 employé d'immeuble
  - 1 gardien superviseur

Gestion locative Bagneux
(en lien avec la gestion locative du siège)

- 1 coordinateur gestion locative
- 3 chargés de gestion locative

Quelques acronymes :

- RTCV : responsable territoire et cadre de vie
- RS : responsable de site
- AT : assistant technique
- CGL : chargé de gestion locative
- CESF : conseiller en économie sociale et familiale

La Direction Patrimoine et Maîtrise d'Ouvrage (DPMO)

Directeur : Dominique BERHAULT

La DPMO met en application la stratégie d'IDF Habitat dans les domaines de la maintenance et du développement du patrimoine. Elle est composée de deux services, qui travaillent en étroite collaboration avec les services de la Direction de la Gestion Locative et de la Proximité, en particulier avec les Territoires :

DPMO
3 SERVICES
12 COLLABORATEURS



PÔLE D'ASSISTANTES

Assistance à l'ensemble du service : gestion des plannings, du courrier, etc.

- 2 assistantes de service



SERVICE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Gestion des opérations de réhabilitation, et de construction neuve (montage financier, administratif, technique, etc.).

- 4 chargés d'opération



SERVICE PATRIMOINE ET SÉCURITÉ RÉMY HIRET

Mise en oeuvre des gros travaux d'entretien du patrimoine, mise en place et suivi des marchés et accords cadres nécessaires à la maintenance, suivi de la GPA et des sinistres DO

- 1 responsable technique
- 1 chargé de mission achat public
- 2 chargés de patrimoine

Quelques acronymes :

- DO : dommage ouvrage (assurance)
- GPA : garantie de parfait achèvement



La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

Directeur : Yves DOS REIS

La DSI est chargée du Plan de développement des systèmes d'information (PC, téléphone, réseaux...) et de leur gestion. Elle oeuvre à la stratégie numérique d'IDF Habitat et au déploiement des outils nécessaires à la bonne réalisation des missions de l'ensemble de la société. Elle accompagne et forme les utilisateurs sur les outils dans le cadre des procédures métiers. La DSI comprend les services suivants :

DSI
2 SERVICES
7 COLLABORATEURS



SERVICE PROJET ERP (ULIS) ET QUITTANCEMENT

Portage des projets
Support aux uilisateurs
Maintenance et évolution du logiciel métier ULIS
Quittancement
Support aux utilisateurs

- 1 responsable de projet ERP
- 1 chargé de mission formation + ERP
- 1 chargé de quittancement
- 1 expert fonctionnel



SERVICE INFRASTRUCTURES SYSTÈMES ET RÉSEAUX

Evolution et déploiement des systèmes
Maintien en conditions opérationnelles des infrastructures
Support aux utilisateurs

- 1 administrateur Systèmes et Réseaux
- 1 technicien Systèmes et Réseaux





Les 6 services de COOPIMMO

1 DIRECTION
6 PÔLES
16 COLLABORATEURS

Le Conseil d'administration

Président : Christian CHEVÉ

Directeur Général (DG)

Directeur général : Manuel LAFOREST

Le Directeur Général (DG) met en œuvre les orientations du Conseil d'administration, assure le bon fonctionnement des pôles, les relations avec les partenaires, les administrations, les élus… Il supervise et gère les pôles :

PÔLE ADMINISTRATIF
Brigitte LEMOY

Porte la parole de la direction générale.
Administration et gestion des instances (CA, AG,)
Porte le projet stratégique

PÔLE VENTE
Céline CAPPUCCITI

Gestion de la commercialisation des programmes de COOPIMMO en PSLA, VEFA et BRS.
Gestion des dossiers de réservation, actes authentiques, relation avec le notaire et communication.

- 1 assistante vente

PÔLE PROJETS
Hélène TIREL

Montage des opérations en phase conception.
Dépôt des permis de construire.
Suivi administratif / financier des opérations

- 1 assistante pôle projets
- 2 chargées d'opération accession sociale
- 1 alternante chargée d'opération

PÔLE DÉVELOPPEMENT
André Michel BALOGOG BASSOM

Etude des aspects urbanistiques, politiques et techniques des différentes opportunités à acquérir

PÔLE RELATION CLIENTS
Yohanne YAPO

Accompagner les accédants tout au long de leur parcours client de la signature à la livraison

- 1 alternant chargé de la relation client

PÔLE TECHNIQUE
Thomas HUGUEN

Pilotage de la conception technique.
Passation des marchés de travaux.
Suivi de l'exécution, réceptions et SAV

- 1 responsable technique
- 1 chargé de SAV

Mes notes, mes questions...

Notre politique qualité
Nos engagements...

La politique qualité d'IDF Habitat vise à développer un habitat de qualité à prix maîtrisé, à placer l'écoute, la coopération et la participation au cœur des réflexions, et à consolider sa position d'acteur économiquement fiable et socialement efficace. Elle est liée à notre projet d'entreprise qui repose sur une culture partagée et dirigée vers :

Nos partenaires

IDF Habitat est un acteur de l'économie sociale et solidaire de par ses valeurs fondatrices et ses statuts en tant que SCIC Hlm. L'entreprise, qui est entrée dans un dispositif de labellisation Quali'Hlm, permet ainsi aux collectivités de disposer d'un partenaire efficace s'inscrivant pleinement dans leur volonté de développer leur offre de logement, de contribuer à la sécurisation des parcours résidentiels, et de maintenir un parc en bon état de fonctionnement offrant un environnement de qualité à l'ensemble de ses habitants.

Nos résidents

Nous leur devons une écoute bienveillante. La traçabilité de leur demande et un traitement équitable de ces dernières, une information de qualité, transparente et uniforme, l'amélioration constante de la qualité de nos résidences

Nos prestataires de service

Nous nous engageons dans une démarche de collaboration et de perception commune de la qualité attendue. Des réunions régulières sont actées avec nos prestataires de service, ainsi que des contrôles sur le site associant périodiquement les locataires, afin de suivre leur réalisation, mettre en œuvre les actions correctrices et appliquer des pénalités si besoin

Nos collaborateurs

Au cœur de l'entreprise, l'engagement de tous est incontournable pour assurer une amélioration de notre fonctionnement et intégrer cette culture de service interne et externe. Nous devons également transmettre nos connaissances de l'entreprise et ses modes de fonctionnement aux nouveaux collaborateurs

C'est pourquoi nous nous engageons :



* A se soucier de la satisfaction des locataires et notamment des locataires entrants
* A accorder autant d'importance au respect des procédures qu'aux résultats d'une action
* A diminuer les délais de l'ensemble des demandes administratives et techniques
* A sensibiliser les collaborateurs sur les objectifs à atteindre, sur les actions et les résultats obtenus
* A capitaliser nos expériences pour viser cette amélioration
* A suivre et à évaluer nos prestataires de façon continue

Les valeurs que nous devons respecter :



Les procédures garantissant notre Qualité de service : S:\INFORMATIONS GÉNÉRALES\PROCÉDURES

Je retiens....

Un groupe
= 2 SCIC HLM
* IDF Habitat
* Coopimmo

Une SAC
CAP Habitat
* IDF Habitat
* Gennevilliers Habitat
* Nanterres Coop Habitat
* Malakoff Habitat
* Coop'Ivry Habitat
* Colombes Habitat

Nos valeurs :
* Responsabilité,
* Proximité
* Solidarité
* Coopération
* Qualité de service

Nos missions principales :
* Constuire
* Gérer
* Accompagner
* Améliorer
* Développer la qualité de service

Notre organisation
* Un conseil d'administration
* 5 Directions :
  - Direction générale
  - Direction Administrative et Financière
  - Direction Gestion Locative et Proximité
  - Direction Patrimoine et Maîtrise d'Ouvrage
  - Direction des Systèmes d'Information

Mes outils...

L'intranet
Agoracoop
* Histoire
* Missions
* Valeurs
* Etc

En ligne ici>

La Charte des Relations Professionnelles
Disponible sur Intranet ici >

Nos Politiques Qualité
Disponible sur Intranet ici >

Nos procédures
Disponible sur Intranet ici >

Infos

RH

durée de travail, congés, etc.

// Nos missions reposent avant tout sur l'investissement des femmes et des hommes qui composent notre groupe. Liés par des valeurs communes, nous nous engageons au quotidien au service du logement social, de la qualité, des habitants et plus largement au service de l'intérêt général. //



Les horaires de travail
Au quotidien...

Un accord sur l'aménagement du temps de travail est en vigueur au sein du groupe IDF Habitat pour l'ensemble du personnel.

Retrouvez nos accords d'entreprises sur Intranet dans la Rubrique «Infos RH» > Les accords d'entreprises

Le matin, le midi, le soir

Je suis salarié administratif en contrat 38h

- **JE BADGE LE MATIN ET LE SOIR, MAIS AUSSI EN SORTANT À MIDI, ET EN REPRENANT APRÈS LE REPAS**



- **JE N'OUBLIE PAS D'INDIQUER MON STATUT SUR MYCOLLAB : AU BUREAU, ABSENT POUR LA JOURNÉE, EN RÉUNION, NE PAS DÉRANGER, TRAVAIL DEPUIS LE DOMICILE (TÉLÉTRAVAIL)**

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL : 38 heures, soit une moyenne de 35 heures par semaine une fois les 12 jours de repos de compensation «RTT»

NOMBRE DE JOURS DE RTT : 12 jours

VALORISATION DES ABSENCES : L'accord d'entreprise prévoit qu'une demi-journée d'absence sera valorisée à hauteur de 3h48 et qu'une journée sera valorisée pour 7h36.

Pour déjeuner le midi

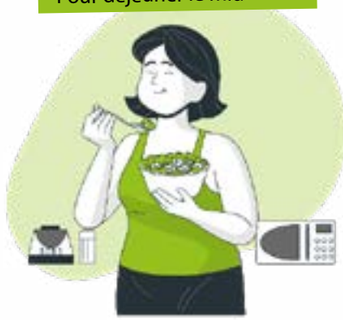

1H MINIMUM ENTRE 12H ET 14H OBLIGATOIRE.
En cas de pause d'une durée inférieure, le temps de travail accompli n'est pas comptabilisé. Pour certains salariés, un aménagement de leur horaire peut être nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des services.

Horaires : *comment ?*

- Une présence obligatoire pendant les plages fixes
  Matin : de 9h30 à 12h
  Après-midi : de 14h à 17h00 du lundi au jeudi de 14h00 à 16h00 le vendredi

- Une présence facultative pendant les plages mobiles :
  Matin : de 8h00 à 9h30
  Midi : de 12h00 à 14h00
  Aprés-midi : 17h00 du lundi au jeudi et 16h00 le vendredi à 19h00

- UNE EXCEPTION :
  L'accueil et le C2R, qui travaillent selon des horaires fixes (de 8h30 à 12h00, puis de 14h à 17h du lundi au jeudi, et de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h le vendredi) : n'oublions pas nos collègues, allons leurs rendre visite de temps en temps

- Comment badger ?
  Vous badgez à partir de l'outil baptisé KELIO. Si c'est votre 1re connexion, indiquez dans Identifiant votre nom de famille en majuscule, et la lettre de votre prénom en minuscule pour le mot de passe.



Je suis personnel d'immeuble, gardien

JE BADGE LE MATIN ET LE SOIR, MAIS AUSSI AVANT D'ALLER DÉJEUNER ET EN REVENANT



Proximité

DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL EFFECTIF : 35 heures pour les gardiens non logés et 40 heures pour les gardiens logés réparties du lundi au vendredi

Je suis administratif cadre autonome

JE BADGE LE MATIN ET LE SOIR

JE N'OUBLIE PAS D'INDIQUER MON STATUT SUR MYCOLLAB : AU BUREAU, ABSENT POUR LA JOURNÉE, EN RÉUNION, NE PAS DÉRANGER, TRAVAIL DEPUIS LE DOMICILE (TÉLÉTRAVAIL)



Responsabilité

NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS : 211 pour la période de référence du 1er juin au 31 mai

NOMBRE DE JOURS DE JCA (JOURNÉE CADRE AUTONOME) : 11 jours

UNE PAUSE DE 11 HEURES CONSÉCUTIVES est obligatoire entre la fin de travail ou sortie du soir et la reprise du matin. C'est aussi à cela que sert le badgeage : à garantir le respect de vos temps de repos.



Après un mois de présence au sein du groupe, vous pouvez bénéficier de la carte ticket restaurant (sauf les gardiens logés). Vous avez également la possibilité de la refuser et de bénéficier, à la place, d'une indemnité repas calculée au prorata de votre temps de présence.

Les règles du bien vivre en entreprise



• J'assure mes missions et je mets en application la Charte des relations professionnelles

Solidarité

Qualité de service

Coopération



• Je privilégie les échanges avec mes collègues de bureau à bureau, à la machine à café, en salle de pause, etc. J'évite les mails inutils.

Proximité

Solidarité

• Si je prends une pause, je fais attention à la durée et je m'assure de ne pas mettre en difficulté mes collègues et mon service...

Solidarité

Responsabilité



Responsabilité

• J'arrive à l'heure en réunion et je suis présent aux formations auxquelles je suis inscrit, tout comme aux visites obligatoires de la médecine du travail.





• Je m'implique et fais vivre la politique qualité en appliquant les procédures et modes opératoires, en faisant attention aux objectifs...

Qualité de service

Solidarité

• Je fais preuve de courtoisie dans les relations avec mes collègues....

Responsabilité

Solidarité



• Je respecte le principe de neutralité et de laïcité imposé par la mission d'intérêt général de notre groupe ... Je ne porte pas de signes ou de tenues vestimentaires destinés à marquer de façon ostentatoire l'appartenance à une religion ou à un parti politique.



Responsabilité

Le télétravail
en un clin d'oeil...

Un accord sur le télétravail est en vigueur au sein du groupe IDF Habitat pour l'ensemble du personnel administratif.

>L'accordetleguidedutélétravail sontdisponiblessurnotreIntranet rubrique«InfosRH»>Lesaccords d'entreprises

Qui est concerné ?

Statut

Peuvent télétravailler :
> Les CDI
> Les CDD de plus de 3 mois
> Les étudiants : alternants, apprentis, en contrat de professionnalisation de plus de 3 mois

Ne peuvent pas télétravailler :
> Les salariés occupant un poste nécessitant une présence physique permanente : service accueil, personnels d'immeuble...
> Les intérimaires
> Les stagiaires
> Les contrats aidés

Ancienneté

> Au minimum 3 mois d'ancienneté

Accord hiérarchique

Tout changement de situation induit une nouvelle validation du manager et du service RH, ainsi que la signature d'un nouvel avenant au contrat de travail

Missions

> Présence physique non nécessaire à 100% pour excercer les missions et pour l'organisation du service
> Activités techniquement possible à distance grâce aux outils informatiques

Capacités professionnelles

> Sens de l'organisation
> Autonomie
> Bonne gestion du temps de travail
> Bonne maîtrise des outils informatiques nécessaires à l'activité

Environnement matériel

> Un espace de travail dédié
> Prérequis technique du domicile : connexion internet haut débit.

Nombre de jours

2 jours par semaine maximum
Présence d'au moins 3 jours au bureau.

Au prorata du taux d'activité

Préconisation :

1 jour maximum par semaine pour les services de la gestion locative et des Territoires



Les absences
Les congés, retards...



Les congés payés

Les modalités et l'ordre des départs en congé sont réglés tous les ans avant le 1er avril par la direction, après consultation des délégués du personnel. Pour une année complète travaillée, soit du 1er juin de l'année N-1 au 31 mai de l'année en cours, vous avez droit à 25 jours ouvrés soit :

28 jours ouvrés + 2 ponts + Le lundi de pentecôte + Les demies journées du 24 et 31 sont offertes si celles-ci tombent en jour ouvré

Les congés spéciaux

Des congés spéciaux sont également accordés pour des événements exceptionnels (mariage, décès, naissance, déménagement) au-delà des dispositions légales.

Plusd'informationsurlescongéspayés surnotreIntranet.Rubrique«InfosRH» >Rémunération,horaires,absences> Congés payés

En cas d'absence imprévue...



- J'avertis immédiatement mon manager afin qu'il puisse organiser l'activité du service en mon absence par mail ou par téléphone.
- J'informe également le service RH



Mon médecin me prescrit un arrêt de travail

IMMÉDIATEMENT
J'avertis mon manager ainsi que le service des ressources humaines.

SOUS 48 HEURES
J'envoie mon arrêt de travail

- Volets 1 & 2 à votre caisse d'assurance maladie (CPAM)
- Volet 3 au service ressources humaines d'IDF Habitat-Coopimmo par courrier au 59, avenue Carnot - 94500 Champigny-sur-Marne

En cas de non-respect de la procédure, l'absence risque de ne pas être indemnisée

En cas d'accident de travail ou de trajet



DANS LES 24 HEURES

J'avertis mon manager ainsi que le service des ressources humaines, et je donne toutes les informations nécessaires : lieu, heure, circonstance, témoin(s), etc.

Accident de travail : Accident pendant votre activité

Accident de trajet : un accident
- entre votre domicile et votre lieu de travail (trajet le plus direct)
- entre votre lieu de travail et le lieu de restauration

La feuille de soin vous permet d'avoir une prise en charge à 100% des frais médicaux liés à votre accident dans la limite des tarifs de base de l'Assurance Maladie, sans avance de frais.







CMI

Consulter au plus vite votre médecin pour qu'il établisse un Certificat Médical Initial

si arrêt de travail

ENVOYER

votre avis d'arrêt de travail à votre CPAM et au service des ressources humaines d'IDF Habitat





Plus d'information sur les accidents de travail ou de trajet sur notre Intranet. Rubrique « Infos RH » > Rémunération, horaires, absences > Accident de travail



La politique de rémunération *Votre paie...*

Notre politique de rémunération vise à reconnaître votre niveau de responsabilité, votre expérience, votre professionnalisme et la performance individuelle et/ou collective. Elle s'articule autour d'une rémunération fixe (salaire de base), à laquelle peuvent s'ajouter des indemnités spécifiques (astreinte, etc.) ou primes (gratification de fin d'année, prime d'assiduité, etc.)

Où trouver votre bulletin de paie ?

IDF Habitat a choisi la solution MyPeopleDoc pour vous envoyer vos bulletins de salaire en ligne et vous offrir un service de stockage sécurisé.





UN COFFRE- FORT NUMÉRIQUE

Vos bulletin de salaire sont archivés dans un coffre-fort numérique gratuit sans limite de durée grâce à un service de stockage sécurisé.

UNE NOTIFICATION PAR MAIL

à chaque réception d'un nouveau bulletin de salaire

mypeople doc

INSCRIVEZ-VOUS SIMPLEMENT

1. Cliquez sur le lien email que vous avez reçu sur votre boîte mail professionnelle
2. Renseignez et confirmez votre mail personnel (1) et votre mot de passe (2).

A noter : il est préférable de renseigner votre adresse personnelle car votre coffre-fort est personnel.

3. Acceptez les conditions générales d'utilisation et acceptez les conditions d'adhésion (3).
4. Cliquez sur «Activez mon coffre-fort» (4)



Votre parcours professionnel
Développer ses compétences...

Nos missions reposent avant tout sur l'investissement de femmes et d'hommes qui, comme vous, s'engagent au quotidien et ont à coeur d'améliorer en permanence leur méthode de travail et leur organisation.

Comment suis-je accompagné dans mon parcours professionnel ?

Chaque année, vous êtes nombreuses et nombreux à rejoindre notre coopérative. Nous accordons une attention particulière à vos premiers pas parmi nous. Votre manager, l'équipe des ressources humaines, vos collègues sont là pour vous accompagner et vous aider durant ces premiers mois. N'hésitez pas à les solliciter si besoin au cours des premiers jours mais également tout au long de votre parcours.

1re ETAPE : Vos premiers pas au sein de votre service et la découverte de votre métier. Des formations peuvent également vous êtes proposées pour enrichir vos connaissances sur les spécificités de votre métier er du groupe.



Et CHAQUE ANNÉE : Votre entretien personnel d'évaluation



Quels dispositifs pour développer mes compétences ?

La formation professionnelle fait partie intégrante de l'évolution de nos métiers et de nos activités. Pour ce faire, notre groupe met en œuvre tous les ans un Plan de formation élaboré à partir des demandes individuelles des salariés, des souhaits des managers et de l'analyse des besoins établie par le service des ressources humaines.

En moyenne, 70% de nos salariés suivent une formation chaque année liée à leur métier, à la réglementation ou aux orientations stratégiques poursuivies par IDF Habitat-Coopimmo. Si vous souhaitez bénéficier d'une formation et développer votre expertise métier, n'hésitez pas à en parler à votre manager.

70%

en moyenne des salariés suivent une formation chaque année

Je retiens....

Les horaires

* Un accord sur l'aménagement du temps de travail en vigueur
* Des horaires fixes et des plages mobiles
* Un badgeage obligatoire

Retard, absence

* Je previens directement mon manager, et le service RH
* Je respecte les modalités d'envoi de mes arrêts de travail

Fiche de paie

* Je retrouve mes fiches de paie en ligne sur mon coffre fort numérique MyPeople Doc

Parcours professionnel

* Des formations tout au long de ma carrière
* Un entretien personnel d'évaluation chaque année pour faire le point

Mes outils...

Intranet

Agoracoop

Disponible ici >

MyCollab

Logiciel remplaçant le téléphone physique et permettant d'indiquer votre statut (télétravail, au bureau, en réunion...)

KELIO

Badgeuse RH
Disponible ici >



Mes notes, mes questions...

Astuces

CONSEILS :
documents utiles, procédures, etc.



Les bons réflexes
Une question = une réponse

MON 1ER RÉFLEXE : L' INTRANET AGORACOOP



Une question sur notre groupe ? Envie d'en savoir plus sur nos actus ? Besoin d'un document précis ? ou de pouvoir accéder à certains outils ?

Connectez vous sur notre INTRANET AGORACOOP !

Questions Qualité...

Les procédures garantissent notre qualité de service, c'est à dire le cadre, la cohérence et l'efficacité de nos actions.



OÙ TROUVER UNE PROCÉDURE ?

* Je me connecte sur le réseau S:
* Je suis le chemin suivant :

  Informations générales > Procédures > IDF Habitat
* J'accède à la procédure de mon choix. Exemple : Attribution des logements en CAL, Gestion des impayés partis, Enregistrer et traiter les réclamations, Régles de passation des marchés, etc.

Questions communication ...

JE SOUHAITE ÉCRIRE UN COURRIER, UNE NOTE INTERNE.... FAIRE UNE PRÉSENTATION PPT...

Il suffit de consulter la charte graphique qui définit les règles et consignes à appliquer pour la mise en forme des documents (logo, police d'écriture, règles de mise en page, etc.) Elle permet d'assurer la cohérence de notre communication et de notre identité.

* Je me connecte sur le réseau S:
* Je suis le chemin suivant :

  Informations générales > Communication > Charte graphique > Modèle IDF Habitat
* Je choisis le modèle dont j'ai besoin

JE SOUHAITE FAIRE UNE NOTE D'AFFICHAGE À DESTINATION DES LOCATAIRES

Tout d'abord consultez le «Guide d'utilisation des notes d'affichage». Ce document vous indiqera les règles à appliquer, ainsi que les différents types d'affiches existantes chez IDF Habitat.

* Je me connecte sur le réseau S:
* Je suis le chemin suivant :

  Informations générales > Communication > Affiches - Notes - Guides locataires
* Je choisis le modèle dont j'ai besoin : je peux utiliser un modèle à personnaliser (IDF Habitat vous informe, Contacts des prestataires, etc.) ou une affiche prête à l'emploi (Stationnement interdit, propreté dans les résidences, etc.)



Questions RH...



J'AI UNE QUESTION RH : BADGEUSE, CONGÉS, PAIE, HORAIRES, ETC.

- Je consulte LE REGLEMENT INTERIEUR
- J'accéde AUX ACCORDS D'ENTREPRISE
- et si je ne trouve pas la réponse à ma question je contacte le service RH : ressourceshumaines@idfhabitat.fr .

QUELLES SONT LES GARANTIES DE MA MUTUELLE SANTÉ ?

- La gestion de votre complémentaire santé frais de santé est confiée à une mutuelle. Vous pouvez consulter le RESUME DE VOS GARANTIES sur Intranet



OÙ TROUVER LES FORMULAIRES UTILES ?

Acompte sur salaire

- Je souhaite demander un acompte sur salaire
  ►Je remplis UNE DEMANDE D'ACOMPTE disponible sur intranet

Transport

- Je viens travailler en transport en commun et je souhaite me faire rembourser partiellement mes tickets, pass Navigo
  ►Je remplis UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT disponible sur intranet auquel je joins mon titre de transport

Note de frais

- J'ai effectué une dépense dans le cadre de mon activité avec mes deniers personnels
  ►Je remplis UNE NOTE DE FRAIS disponible sur intranet auquel je joins les justificatifs nécessaires (factures..)

QUI SONT LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ?

Les délégués du personnel

Les délégués du personnel représentent les salariés auprès de la direction et lui font part de toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application du code du travail et des accords collectifs. Ils prennent part aux négociations avec l'employeur.

Rendez-vous ici pour contacter VOS REPRESENTANTS DU PERSONNEL



Le CSE

Le Comité Social et Economique (CSE) réunit les attributions du Comité d'entreprise (CE), des Délégués du personnel (DP) et du Comité d'hygiène , de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Il organise notamment les activités sociales et culturelles pour les salariés du groupe grâce à un budget alloué chaque année par l'employeur.

Lutte contre la corruption : *les comportements à adopter en général*



Quels comportements adopter en général ? ou dans une situation spécifique ? Quelles procédures suivre si vous constatez un défaut dans le respect de nos procédures internes ou un acte de corruption de discrimination, ou de harcèlement ?

Pour répondre à ces questions, notre groupe a mis en place un Plan anti-corruption et droit d'alerte. Ce document définit les différents types de comportements à proscrire susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence. Le but est de sensibiliser chacun d'entre nous au respect des procédures en vigueur.

Si vous constatez des faits répréhensibles (fraude, harcelement, etc.) n'hésitez pas à le signaler à notre «référent lanceur d'alerte».

Notre PLAN ANTI-CORRUPTION est disponible sur le réseau et sur notre Intranet.

Référent : Rekia Markes Martins & Céline Cappuccitti

Référente CSE (discrimination, sexisme...) : Laura Scopelliti

Questions informatiques...

J'AI UNE DEMANDE OU UN SOUCI INFORMATIQUE...



Je me connecte sur SIMPLY DESK en utilisant mes identifiants de connexion Windows et je remplis le formulaire en ligne. Ma demande est aussitôt transmise au service informatique



JE SOUHAITE CONNAÎTRE UN MODE OPÉRATOIRE SOUS LE LOGICIEL MÉTIER ULIS

Inutile de contacter le service informatique. Il suffit de consulter les procédures disponibles sur le réseau. Si nécessaire, je peux également solliciter mon manager.

* Je me connecte sur le réseau S:
* Je suis le chemin suivant :

  Informations générales > Procédures > IDF Habitat
* J'accède à la procédure de mon choix. Exemple : Attribution des logements en CAL, Gestion des impayés partis, Enregistrer et traiter les réclamations, Régles de passation des marchés, etc.



J'AI UN FICHIER VOLUMINEUX À ENVOYER PAR MAIL



Je me connecte sur LE SERVICE DE TRANSFERT D'IDF HABITAT-COOPIMMO en utilisant mes identifiants de connexion Windows



Vie pratique
Au quotidien

Le siège du groupe IDF Habitat-Coopimmo se situe au 59, avenue Carnot 94500 Champigny-sur-Marne

Venir au siège



EN TRANSPORT EN COMMUN

- RER A : arrêt Champigny
- RER E : arrêt Les Boullereaux-Champigny
- Les bus : lignes RATP 106, 108, 110, 111, 116, 117, 201, 208 a et b, 306, 308, 317 (Itinéraires Bus) et bus Noctilien
- Le métro : le Grand Paris Express (actuellement en construction)

Les antennes

Agence de Bagneux : 82, rue des Meuniers - 92220 Bagneux
RER B : arrêt Bagneux
Métro ligne 4 : arrêt Bagneux - Lucie Aubrac

Agence de Sévigné : 92, rue de Sévigné - 94500 Champigny sur Marne
Bus 208A, 308

Stationner au siège : *comment* ?



Les places numérotées sont des places réservées :

- Aux véhicules de service,
- Aux responsables de services et aux directeurs,
- Certaines places identifiées sont réservées à l'équipe de COOPIMMO.

Les règles de stationnement sur les places réservées aux personnes handicapées doivent être respectées.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de se garer sur l'aire zébrée, qui est une zone de rassemblement en cas d'évacuation du bâtiment, ou sur les espaces non délimités par des bandes blanches.

Garez-vous toujours en marche arrière : cela permet de démarrer très rapidement en cas d'incendie ou de danger imminent

Où se garer si aucune place n'est disponible dans le parking du siège ?

Dans les rues adjacentes (attention certaines rues sont en zone bleue).

Parking Carnot avenue Carnot (à 200 mètres), à l'angle de la rue Mattéoti et avenue Carnot (80 mètres) et à l'angle de la rue de Verdun et de la rue Mattéoti (150 mètres). Ces parkings sont en zone blanche donc sans limitation de temps de stationnement.

Accès visiteurs

Les visiteurs sont reçus à notre accueil par l'une de nos chargées d'accueil du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, puis de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h, puis de 14h à 16h30. En dehors de ces horaires, vous êtes en charge d'accueillir vos RDV via l'accès parking (la porte d'entrée principale étant fermée).

Vous êtes en charge d'accueillir votre RDV et de l'accompagner jusqu'à votre étage. Pour la sortie, vous devez également raccompagner votre invité.

Attention, ici *on tri* !

Soucieux de participer au développement durable, notre groupe a mis en place le tri-sélectif pour les déchets de ses bureaux. Merci de bien respecter les consignes disponibles dans le GUIDE DU TRI-SELECTIF

Votre badge

A votre arrivée, le service informatique vous remet votre badge personnel. Ce badge est impératif pour accéder au siège et à l'antenne de Bagneux. Au siège, il vous permet également de prendre l'ascenseur et de monter dans les étages.

Il vous est utile pour vous connecter aux imprimantes.







coopimmo

L'Accession 100 % Coopérative